SÉNAT

Séance du Dimanche 11 Juillet

On sait que le Sénat s'est décidé de leur abréger dépêché pour continuer la discussion sur la réorganisation de l'artillerie.

La séance est présidée par M. Antonin Dubost.

On vote d'abord sans discussion :

1° Une proposition tendant à décorer du [illegible] du Lamarck et de la statue et du bicentenaire de Buffon.

2° Une proposition de loi [illegible] relative à la protection du droit des auteurs en matière de reproduction des œuvres d'art.

3° Un projet approuvant le règlement et les [illegible] signées pour quarante [illegible] internationale de Lisbonne.

4° Une proposition tendant à la modification de l'article 308 du Code d'instruction criminelle.

La réorganisation de l'artillerie

On reprend ensuite la [illegible] du projet de loi [illegible] l'artillerie.

M. Pierre Baudin a la parole.

[illegible] cette réforme importante dans l'organisation de l'armée est en effet en connexion étroite avec un problème financier. C'est à ce point de vue que l'orateur s'est placé et entend se placer [illegible]

[illegible] M. Baudin [illegible] que ce qui l'impose [illegible] c'est son [illegible] de gaz [illegible] [illegible] par l'adoption du service de deux ans. Or, le projet en discussion [illegible]

[illegible] dans un budget général est dû à [illegible] en dépit [illegible] aux insuffisances de ressources déjà constatées [illegible] notamment les dépenses militaires, la réorganisation de la marine, les retraites des employés des chemins de fer, etc., on arrive à cette constatation que le budget de l'année prochaine sera en définitif d'au moins 250 millions.

Ce sont ces considérations qui ont décidé l'orateur à un prononcer résolument contre le projet.

Passant à un autre ordre d'idées, l'orateur dit que depuis longtemps, nous ne pouvons lutter [illegible] l'Allemagne sur le terrain du nombre, c'est évidemment dans le perfectionnement des nouveaux instruments de combat que nous pouvons trouver le moyen de rester à la hauteur de nos rivaux.

L'orateur développe cette pensée, en signalant [illegible] qu'il y a lieu à faire pour l'instruction des [illegible] les [illegible] des champs de manœuvres, les exercices de tir, etc.

Entrant dans le détail des chiffres, M. Baudin [illegible] que les dépenses prévues sont certainement [illegible] de la vérité, et qu'en définitive [illegible] vote un projet en contradiction avec [illegible] des naissances masculines.

M. Baudin rappelle enfin que la batterie de 4, [illegible] adoptée d'enthousiasme. Elle a rencontré de nombreuses résistances. M. de Freycinet, alors ministre de la Guerre en [illegible] à faire l'évolution définitive. La batterie de 4 [illegible] adoptée que parce qu'elle répondait à l'outil d'alors entre des mains des adversaires. Puis on prévoyait que cet outil modifié, il pourrait être nécessaire de revenir à la batterie de 5.

M. Pierre Baudin [illegible] les exercices [illegible] entre la batterie de 4 et la batterie de 5. Son opinion, dit-il, il la suite de ces expériences, a été que la batterie de 5 est plus souple et répond à [illegible] conditions de la guerre que la batterie de 4.

M. de Mentmel vient déclarer qu'il adhère aux [illegible] et aux propositions du général Langlois, [illegible] également la batterie de 4, qui, à son avis, a un double défaut dont on n'a pas parlé : [illegible] pas viable, car il ne pourra, vu la faiblesse de son effectif, assurer son recrutement en sous-officiers ; il n'est pas viable non plus, au moins au point de vue où sont nos contingents, par rapport aux contingents de l'Allemagne, où c'est [illegible] l'augmentation des pièces utiles, mais [illegible] réduction qu'il faut éviter.

Le général Piquart défend le projet du gouvernement

Le général Piquart, ministre de la Guerre, vient défendre le projet.

Le ministre déclare que dès son arrivée au ministère, son attention a été appelée sur l'importance [illegible] de notre artillerie. Il s'est [illegible] cupé d'améliorer la situation présente et de préparer l'avenir. Le ministre expose les [illegible] d'après [illegible] du [illegible] et [illegible] dépendre aux exigences nouvelles. Dans le [illegible] l'effort [illegible] à présent, nous avons [illegible] 4,300 à 4,320 chevaux, qui [illegible] un élément d'un service [illegible] artillerie à cheval. Le ministère expose pourquoi à la [illegible] il a préféré la batterie de 4 à la batterie de 5 à pièces, parce que au témoignage [illegible] des artilleurs, elle réalise un type [illegible] supérieur à la batterie de 5 pièces pour l'exécution et pour le [illegible]. Les expériences qui ont eu lieu en 1906 et en 1908 ont confirmé cette [illegible].

Le général Piquart parle de l'affectation des [illegible] aux corps d'armée. La commission propose de maintenir les deux régiments actuels. Le [illegible] demande trois. Ce système, [illegible] lui, est préférable au point de vue de la [illegible]. Quant à la question de dépense du gouvernement, elle sera de 12 millions, les [illegible] ; la part de l'État [illegible] 1 million. Il ne faut pas oublier que [illegible] les [illegible] actuelles.

Le ministre, en terminant, se réserve [illegible] La réforme que le demande est celle qui [illegible] pour le nombre de pièces [illegible] du nombre de régiments. Il prépare [illegible] le temps de pays l'organisation de la mobilisation. Il sera certain de ne pas faire appel en vain au patriotisme [illegible] de [illegible].

La parole est au commissaire du gouvernement, qui rend compte des conditions dans lesquelles [illegible] les expériences au camp de [illegible].

Après la discussion générale est close, après une [illegible] du général Langlois, qui con[illegible] qu'on vient tirer des [illegible].

[illegible] Décide de passer à la discussion des articles.

Le général Langlois a la parole pour défendre [illegible] qui tend à la création de la batterie de 4.

[illegible] que le Sénat n'est pas en nombre [illegible] de la [illegible] [illegible] deux heures.

La séance est levée à six heures vingt-deux.

NOUVELLES DE PARTOUT

FRANCE

PERPIGNAN. — Un ouvrier [illegible] [illegible] avec l'intention de détacher des [illegible] [illegible] de la malheureuse [illegible].

ÉTRANGER

BRETTIGO-DE-CRÈS. — On télégraphie de [illegible] que le général Pueto, ancien président de la République, qui [illegible] [illegible] [illegible]